

Rapport annuel de la présidente du Conseil d'administration

2017-2018

L'année 2017-2018 fut une année bien remplie pour le Conseil d'administration de l'Association francophone des aînés du Nouveau-Brunswick et sa présidence. Les changements au sein de la petite équipe permanente (direction générale et adjointe administrative) et le dossier de la privatisation de certains services en santé ont marqué l'année 2017-2018. Malgré tout, de nombreux autres dossiers ont été à l'ordre du jour de l'AFANB afin de lui permettre de remplir sa mission de promouvoir le mieux-être des personnes de 50+, de veiller à la défense de leurs droits linguistiques et culturels et de contribuer ainsi à leur épanouissement personnel et à celui de toute la société.

Le présent rapport se veut une synthèse des principaux dossiers, rencontres ou activités de la présidente depuis l'AGA 2017. Il se veut un simple survol des dossiers prioritaires qui ont retenu l'attention depuis septembre 2107.

La privatisation de soins de santé

La tendance du gouvernement vers la privatisation de soins et de services en santé demeure une grande préoccupation pour l'AFANB. L'annonce de la privatisation du Programme d'extra-mural et Télé Soins le 1^{er} septembre 2017 a forcé l'AFANB à en faire un dossier prioritaire. Le leadership de l'AFANB dans ce dossier a permis de mobiliser l'ensemble des organismes acadiens et francophones vers un mouvement provincial. Des sessions d'information, animées par le directeur général, et quelques-unes par la présidente, ont été organisées dans différentes régions francophones de la province. L'AFANB a toujours questionné la lourdeur bureaucratique créé par l'entente avec Médavie qui avec son architecture juridique, administrative, financière et de rendement se veut à la fois prescriptive et onéreuse. De plus, l'AFANB a bien argumenté qu'en privatisant les services de soutien à domicile, on a ignoré complètement la recommandation soulignant l'importance d'engager la communauté dans l'identification et la mise en place de solutions permettant de répondre aux enjeux du vieillissement dans leurs communautés.

La participation des autres organismes acadiens et francophones lors de ces différentes sessions a démontré la solidarité des francophones dans ce dossier affectant les services qui doivent être offerts dans les deux langues officielles. La crainte que certains services ne soient plus offerts ou affaiblis par un transfert à un organisme privé est toujours bien réelle. À cet effet, des communiqués de presse ont été émis et signés conjointement avec d'autres organismes.

Services en français et en communauté.

L'AFANB continue son travail dans la revendication des services dans les deux langues officielles pour nos aînés. Lors de l'AGA 2016, madame Harris, la ministre responsable des aînés, annonçait la création d'un **Groupe de travail sur les services aux aînés dans les deux langues officielles** » dans trois secteurs de services : les services de foyers de soins, les services de foyers de soins spéciaux et les services de soutiens à domicile. Merci à Roger Martin et à Yves Boutot qui ont successivement représenté la présidence à ce comité. Après deux ans, un sondage a été administré. Ce sondage a rencontré des défis au niveau de la méthodologie, ce qui ne donne pas un portrait précis de la situation linguistique dans les trois types d'établissements concernés.

Malgré tout, le Groupe de travail est d'avis que les résultats démontrent clairement des tendances uniformes dans toutes les régions à savoir qu'il existe des problèmes à pourvoir les services dans la langue officielle de choix partout dans la province. Il y a une conclusion claire de la part du comité à l'effet que ces secteurs ne pourront pas améliorer le niveau de service dans la langue de choix sans soutien et appui du gouvernement.

Voilà pourquoi l'AFANB va poursuivre son travail avec le gouvernement, les institutions, les organismes et la communauté pour créer un environnement de vie respectueux de notre langue et de notre culture.

Mieux-être

Les Rendez-vous 50+ constituent une des activités les plus populaires de l'association dans le secteur du mieux-être. En tant que présidente, c'est une belle occasion de rencontrer les membres et de présenter les différents dossiers de notre association. Au cours de la dernière année, j'ai eu la chance de participer aux Rendez-vous 50+ dans les régions suivantes : Alcida, Tracadie, Cocagne, Caraquet, Shédiac, St-Quentin, Grand-Sault et Rogersville.

La présidente a représenté l'association lors des Jeux d'hiver Acadie-Québec en février dernier à Edmundston en participant à la rencontre de la corporation et en prononçant l'allocution lors de la fermeture des Jeux.

À la fin de juin, nous avons eu une rencontre de la Corporation Acadie-Québec à Pointe-à-la-Croix afin de faire le point sur les jeux d'hiver Acadie-Québec 50+. L'AFANB a décidé de se retirer des Jeux d'hiver 50+, mais elle demeure temporairement membre de la corporation, mettant ainsi fin à l'entente pour les Jeux d'hiver Acadie-Québec 50+.

L'AFANB désire se concentrer sur les Jeux d'Acadie 50+ pour lesquels nos membres semblent avoir plus d'intérêt. Nous verrons s'il y aura suivi de la Corporation Acadie-Québec 50+ afin de réaliser un autre projet en commun.

Le programme Municipalité amie des aînés (MADA/CADA) continue de prendre de l'importance. L'embauche d'un coordonnateur 2 jours/semaine contribue à élargir le réseau et à faire un suivi auprès des municipalités déjà membres et des nouveaux membres. J'ai participé à la remise du prix reconnaissance remis à la Municipalité régionale de Tracadie et participé à deux rencontres du comité dans cette même municipalité.

Partenariats et collaborations

L'AFANB est choyée de pouvoir compter sur deux importants partenaires financiers soient UNI coopération financière et l'Acadie Nouvelle. Nous les remercions très sincèrement pour leur contribution essentielle à l'avancement de notre association. Lors de la prochaine année, nous aurons à négocier de nouvelles ententes avec UNI corporation financière et le programme des assurances auto et résidentielle.

Les associations et organismes acadiens et francophones se doivent de travailler en partenariats ou en collaboration, car c'est une question de survie pour notre francophonie. De par leur mission, plusieurs organismes acadiens et francophones ont des intérêts et parfois des dossiers communs avec l'AFANB. Notre association a donc tout intérêt à créer davantage de liens concrets avec ces organismes ou associations. A ce niveau, la présidente a participé activement à différentes activités ou rencontres.

Au printemps, l'Université du 3^e âge du Nord-Ouest a organisé des sessions d'information portant sur les différents services disponibles aux aînés de leur région. L'AFANB a été invitée à y participer. La présidente de l'Association francophone des aînés du N.-B. a pris part à quatre rencontres : à St-Quentin, à St-Basile, à Edmunston et à Kedgwick. Les aînés ont été nombreux à assister à ces sessions et pour l'AFANB ce fut une belle occasion de faire connaître notre rôle et nos dossiers.

Le 25 octobre, sur invitation du Mouvement acadien des communautés en santé du N.-B.(MACS-NB), j'ai participé à l'ouverture officielle de leur AGA. Lors de mon allocution, j'en ai profité pour souligner la belle complicité qui s'est développée au fil des ans avec le MACS-NB sur plusieurs aspects compte tenu de la mission du mouvement qui est de promouvoir la santé et le mieux-être communautaire en français.

L'AFANB est également membre de la Concertation des organismes de l'Acadie du N.-B. Cette association sert de lieu de concertation pour faciliter l'action commune des membres ainsi que de mécanismes de collaboration en vue d'intervention sur des sujets qui sont pertinents ou du ressort de plusieurs organismes membres.

Un nouveau partenariat s'est développé avec le Réseau de développement économique et d'employabilité de la Péninsule acadienne (RDÉE PA) avec un projet sur la littératie financière. Nous avons été invités d'avoir un kiosque et la possibilité de présenter notre association lors de leurs différentes sessions. J'ai pu participer aux sessions offertes à Paquetville, Inkerman et Lamèque. Deux membres du conseil d'administration ont également participé : Simonne Basque, à Paquetville et Néguac et Germaine Landry à Bas-Caraquet.

Il est important pour l'AFANB d'appuyer le Regroupement féministe du N.-B. et la Coalition des travailleuses dans le secteur des soins aux aînés dans leurs revendications pour de meilleures conditions de travail, que ce soit dans les foyers de soins ou pour les soins à domicile. À ce chapitre, j'ai participé à l'AGA du RFN-NB ainsi qu'à la conférence de presse de la Coalition pour l'équité salariale en considération du fait que les sommes consacrées à la formation et à l'amélioration des conditions de travail des employés du secteur du soutien à domicile sont des investissements essentiels à l'atteinte des objectifs du programme « D'abord chez soi ».

Pour une deuxième année consécutive, l'AFANB est fière d'avoir pu s'associer à l'école d'été de perfectionnement sur le vieillissement de l'Université de Moncton, campus de Shippagan pour présenter la conférence de Valois Robichaud « La gérontologie au carrefour des interventions psychosociales » Une conférence « populaire » destinée au grand public. Ce fut également une excellente occasion pour la présidente de présenter sommairement le travail de l'AFANB.

Un partenaire non négligeable est celui de *Santé égalité en français* qui touche les enjeux de santé en français. Notre directeur général participe à toutes les rencontres et ce sujet fera donc partie de son rapport

La présidente a participé à deux rencontres avec le Regroupement des immigrants francophones (RIF). Ce furent deux rencontres intéressantes et informatives pour des collaborations régionales ou locales.

J'ai également eu la chance de faire une présentation au conseil d'administration du Réseau de santé Vitalité afin de faire connaître notre mission et nos dossiers pour d'éventuelles collaborations.

Comité consultatif

Pour une deuxième année, le conseil d'administration a autorisé la formation d'un comité consultatif composé de deux vice-présidences et d'un autre membre du conseil afin d'appuyer la direction générale et la présidence dans leur travail. Ce comité a tenu plus de quinze rencontres durant l'année et divers sujets étaient à l'ordre du jour dont en voici quelques-uns : le processus d'embauche de la direction générale, la démission de la nouvelle direction et le choix de l'intérim, la privatisation de services en santé, MADA, les Jeux d'été, les Jeux d'hiver, les finances, les différentes demandes de projet, les RV50+, la préparation des rencontres du conseil d'administration et de l'assemblée générale annuelle, et bien d'autres encore.

Les rencontres ont été faites par appel conférence, sauf une. Merci aux membres de ce comité Jean-Louis Gervais, Yves Boutot et Samia Awad pour leur grande disponibilité, leur professionnalisme et leur intérêt dans les dossiers de l'association.

Présence médiatique de l'AFANB

L'AFANB est de plus en plus sollicitée par les médias afin d'intervenir sur différents sujets concernant les 50 ans et plus. Le directeur général fait un excellent travail à ce niveau. Voici quelques activités de la présidente avec des médias.

Entrevue à CKRO suite à une soirée d'information « Non à la privatisation »

- Entrevue à Radio-Canada sur la question du foyer de soins de Shédiac
- Entrevue à l'émission L'heure juste et au Téléjournal Acadie suite à l'annonce de l'ajout de 1000 places dans les foyers de soin
- Entrevue à Radio-Canada sur la question des soins offerts aux aînés en communauté
- Entrevue pour l'Acadie Nouvelle dans le cadre de la Journée de la femme
- Message à la conférence de presse organisée par le Réseau des travailleuses des soins à domicile
- Lettre dans l'opinion du lecteur de l'Acadie Nouvelle et le Moniteur acadien concernant la privatisation du Programme Extra mural et de Télé Soins
- Entrevue avec le journal Le Cataracte sur les RV50+

La présence de la direction générale ou de la présidence auprès des médias d'information est une preuve de la crédibilité de notre association dans différents dossiers concernant les droits et les intérêts de nos membres.

Fédération des aînées et aînés francophones du Canada (FAAFC)

L'Association francophone des aînés du N.-B. est membre, avec onze autres associations provinciales d'aînés du Canada, de la Fédération des aînées et aînés francophone du Canada. Quatre rencontres ont eu lieu au cours de l'année dont deux par appel téléphonique. Ces rencontres nationales sont l'occasion d'échanger, de discuter et de prendre position sur des enjeux nationaux pour les aînés francophones tels les services de santé en français ou les iniquités pour les francophones en milieu rural.

C'est sous le thème de la résilience que s'est tenue la dernière rencontre nationale à St-John's (TN) en juin. J'ai proposé un atelier avec le thème : *Mobilisation communautaire contre la privatisation des soins de santé au N.-B. un modèle de résilience.* » La proposition ayant été acceptée, les associations provinciales ont pu avoir une meilleure compréhension des enjeux liés à la privatisation de certains services de santé dans notre province et du leadership exercé par notre association afin de mobiliser la population.

Il est important de souligner la place de l'AFANB au sein de la Fédération des aînés du Canada. Notre association provinciale est reconnue et est souvent considérée comme chef de file au niveau national et ce malgré une équipe assez restreinte.

Autres- L'AFANB a également participé, par l'entremise de la présidence, dans bien d'autres dossiers. Comme vous pouvez le constater, les dossiers de l'AFANB sont nombreux et leur nombre ne fait qu'augmenter en raison de l'augmentation de notre population cible, les personnes âgées.

Avec ses 18 années d'existence, l'Association francophone des aînés du N.-B. arrive à l'âge adulte. Il n'en reste pas moins qu'elle est la plus jeune des associations provinciales francophones. Elle est plus jeune que l'association des jeunes, plus jeune que celle des enseignants es, que celle des enseignants,es retraités, celle des municipalités, celle des artistes, etc. Par contre, elle est l'association dont son rôle et ses dossiers ne feront qu'augmenter.

Afin de continuer à exercer son leadership dans les différents dossiers liés au vieillissement, il est essentiel pour l'Association francophone des aînés du N.B. de relever deux défis : le recrutement de ses membres et le financement. Ce sont

deux dossiers reliés qui ont des répercussions importantes pour l'avancement de l'ensemble des dossiers de l'association, la seule association qui a la mission de la promotion du mieux-être et de la défense des droits des francophones de 50+.

Malheureusement, malgré les nombreuses activités de promotion en régions et la place qu'occupe notre association dans l'espace politique et médiatique, encore trop peu de francophones de 50 ans+ semblent ne pas connaître l'AFANB ou ne considère pas l'importance d'adhérer à cette association. Imaginons une AEFNB qui ne regrouperait pas tous les enseignants et enseignantes francophones du N.B? Il aurait été difficile de gagner la poursuite de l'enveloppe égalitaire. La force d'une association est reliée en grande partie au nombre de ses membres. J'invite les membres du conseil d'administration à jouer un rôle encore plus actif au niveau de la promotion et du recrutement.

Afin de poursuivre son développement et ses revendications, le financement demeure l'aspect le plus important. Que ce soit pour la poursuite des projets existants ou pour le développement de nouveaux projets, il est primordial de poursuivre la quête de financement.

En tant que présidente du Conseil d'administration de l'AFANB, plusieurs remerciements s'imposent. D'abord, merci aux membres du Conseil d'administration pour leur engagement. Nous avons eu plusieurs heures de discussions franches et fructueuses. Ce fut un plaisir présider ce conseil.

À l'occasion durant l'année, nous avons eu des employés contractuels assignés à un dossier bien spécifique, pour une période déterminée. Merci à Jolaine Thomas, Robert Frenette et Gilles Bourassa. Ces personnes ont accompli leur travail avec un grand professionnalisme et ont fait honneur à l'AFANB.

Merci aux adjointes administratives qui se sont succédées depuis septembre dernier : Mélanie Santil, Anne Bourque et Jacinthe Godin. Chacune a contribué à l'avancement des travaux de par leur travail impeccable et leur grande générosité.

Enfin, nos remerciements les plus sincères à notre directeur général par intérim qui a repris le flambeau de l'association après cinq mois de retraite. Ses compétences et son expérience permettent toujours à l'AFANB de rayonner ici et ailleurs.

Pour ma part, mon premier mandat à la présidence se termine. Ce fut un réel honneur de représenter l'AFANB pour les deux dernières années. J'offre à nouveau mes services pour un deuxième mandat si tel est la volonté des membres.

Je termine avec deux phrases que j'ai répétées souvent les deux dernières années. ***Il faut continuer à faire connaître davantage l'AFANB chez les 50+. Il est donc important de travailler ensemble, d'unir nos forces, nos compétences et nos ressources avec les organismes francophones de chez nous. C'est une question de survie pour notre francophonie!***

Solange Haché
Présidente du Conseil d'administration